



Bourgeoisie de Vérossaz

ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE DU LUNDI 18 DECEMBRE 2023

Présidence	:	Mme Muriel Favre, présidente
Conseil	:	Mme Catherine Buchet Bulliard, vice-présidente Mme Fabienne Robert-Nicoud, conseillère, Mme Gabrielle Rey, conseillère M. Florian Monnay, conseiller
Rédactrice	:	Mme Micheline Daves
Caissière	:	Mme Mireille Morisod

Après avoir salué et souhaité la bienvenue aux citoyens présents, la Présidente déclare l'assemblée primaire bourgeoisiale ouverte. Elle précise qu'elle a été convoquée dans les délais légaux, soit 20 jours avant la date de la séance par affichage au pilier public.

Elle demande à Martine Millius et Grégory Morisod de fonctionner comme scrutateurs. Cette proposition est acceptée par ces derniers ainsi que par l'assemblée.

La liste des présences comprend 45 bourgeois et bourgeoises et non-bourgeois et non-bourgeoises.

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

1. Procès-verbal de l'Assemblée du 12 juin 2023

Le protocole de l'Assemblée du 12 juin 2023 est lu et approuvé par vote à main levée, sans avis contraire, ni abstention. La Présidente remercie Micheline Daves pour sa rédaction et pour sa lecture.

2. Planification financière 2024-2027 – présentation et approbation par l'assemblée

La réfection du toit de Chalabagne pour un montant de CHF 25'000.- était prévue pour 2024. Ce montant a été intégré dans la planification 2025 car les éléments financiers ont été reçus trop tard pour le budget 2024. Si toutefois il devait y avoir urgence à entreprendre ces travaux, ce point serait revoté lors de l'assemblée de juin 2024.

La planification financière 2024-2027 est approuvée à l'unanimité.

3. Budget 2024 – Présentation et approbation par l'assemblée

Le budget est présenté par la Présidente. Aucun investissement n'est prévu pour 2024

Une question est posée quant aux travaux du bâtiment de l'Abbaye qui ne figurent pas dans le budget. L'immeuble faisant partie du patrimoine financier de la Bourgeoisie, la dépense est passée directement au bilan et non pas par un compte d'investissement.

Le budget de fonctionnement 2024 est accepté à l'unanimité.

La Présidente passe la parole à M. Florian Monnay.

4. Travaux immeuble de l'Abbaye

La Bourgeoisie étant gérée par la commune, le dossier est donc de compétence cantonale. Les dossiers de mise à l'enquête ont été signés ce jour par l'administration et seront envoyés pour mise

à l'enquête au canton. Compte tenu des vacances de fin d'année, la mise à l'enquête devrait débuter début janvier 2024.

Le début des travaux est prévu pour juin 2024. Un courrier officiel a été adressé aux locataires avec un congé à fin mars 2024 avec possibilité de prolongation jusqu'au mois de mai. 3 locataires ont déjà quitté l'immeuble et un déménagement est prévu pour février.

Une présentation avant/après travaux est projetée à l'assemblée.

Une question est posée sur l'isolation, panneaux solaire et changement de chauffage. FLM précise que le projet est de refaire entièrement l'enveloppe thermique du bâtiment, isolation périphérique, toiture, installation d'une PAC et panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité.

Pour ce qui est de l'intérieur du bâtiment, un chauffage au sol sera installé, les sanitaires et cuisines seront également refaits, les autres pièces seront rafraichies. Les chapes ne seront pas refaites. Une nappe phonique sera installée sous le nouveau revêtement. Les appartements seront également isolés phoniquement de la cage d'escalier. Tous ces travaux sont compris dans le budget voté, soit CHF 1.5 mio. Dans ce budget était comprise l'installation photovoltaïque. Une discussion est en cours avec Genedis pour un possible contracting, ce qui réduirait l'investissement des panneaux.

Dette de CHF 400'000.- auprès de la commune :

La commission étudie la possibilité de racheter la dette via l'emprunt pour le bâtiment. Plus d'informations à ce sujet devrait pouvoir être communiquée en début d'année prochaine.

5. Divers

Indépendance de la Bourgeoisie :

La commission bourgeoise s'est penchée sur une éventuelle future indépendance de la Bourgeoisie. Un groupe de travail sera créé et chaque bourgeois sera invité à se prononcer. Cette réflexion doit être menée avant une éventuelle fusion de la commune.

FLM profite de remercier les membres de la commission bourgeoise pour leur investissement et leur soutien, tant pour le bâtiment que pour les autres projets.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente remercie les participants et déclare l'Assemblée bourgeoise close à 19h00.

POUR L'ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE

La Présidente

La Secrétaire-substitut

Muriel Favre

Mireille Morisod

Ce procès-verbal doit être validé par l'Assemblée primaire.